

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### RAPPEL : SEJOUR AU SKI—FEVRIER 2014

Ce séjour concerne les jeunes nés entre le 10 mars 1996 et le 1er février 2001 et aura pour destination Morzine, la Plagne ou les Arcs.

Les inscriptions pour ce voyage s'effectuent du lundi 21 janvier 2013 au vendredi 25 janvier 2013 en mairie auprès de Melle DUEE Mathilde.

Les lundi—mardi—jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 9h à 11h

Le vendredi de 9h à 11h30

Un acompte de 50€ validera votre réservation.

Les 15 premiers seront inscrits.

### ACCUEIL DE LOISIRS DU 18 FEVRIER AU 1ER MARS 2013

Inscriptions du mardi 22 janvier au vendredi 25 janvier 2013 en Mairie auprès de Melle DUEE Mathilde

Les mardi—jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 9h à 11h

Le vendredi de 9h à 11h30

Si votre enfant a fréquenté le centre lors des vacances de la Toussaint 2012, il n'est ni nécessaire de re-remplir une fiche sanitaire (sauf si sa santé a évolué depuis) ni de fournir l'attestation d'assurance et l'avis d'imposition.

# THIVENCELLE



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



# Janvier 2013

## QUE CONTIENT LE BULLETIN D'INFORMATIONS CE MOIS CI ?

### INFORMATIONS MUNICIPALES

- Vœux de M. le Maire aux habitants de la commune le 13 janvier
- Informations diverses : aînés et recensement militaire
- Informations pour le séjour au ski de février 2014
- Inscriptions pour l'accueil de loisirs des vacances de février 2013

### INFORMATION DU C.C.A.S

- L'aide au permis de conduire du département pour les jeunes

### INFORMATION DES ASSOCIATIONS

- Le vendredi 4 janvier à 18h30 à la salle des fêtes : assemblée générale de l'ATIL

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

VENDREDI 4 JANVIER à 18H30 à la SALLE DES FETES  
Assemblée générale de l'ATIL



### DIMANCHE 13 JANVIER

Vœux de M. le Maire aux habitants de la commune  
Salle des fêtes de Thivencelle à 11h30

### INFORMATIONS DIVERSES

AINES : toute personne née en 1953 est priée de bien vouloir se faire inscrire sur la liste des aînés. Venir à la mairie.

### RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes filles et jeunes garçons nés en 1997 sont priés de bien vouloir venir se faire inscrire sur les listes de recensement en vue d'obtenir leur certificat (le recensement est obligatoire). Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

### INFORMATIONS CCAS

#### L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DU DEPARTEMENT POUR LES JEUNES

Plus de la moitié des jeunes nordistes de 18 à 25 ans n'ont pas de permis de conduire. Suite à un tel constat, le département du Nord a créé une bourse afin de financer le permis de conduire pour les jeunes en demande d'emploi.

En 2013, 1000 jeunes en période d'insertion pourront bénéficier de cette bourse d'une valeur de 1000 euros.

Seule condition, avoir déjà obtenu le code de la route.

Le dossier de demande est disponible auprès de la Mission locale Insertion Jeunes de Quièvrechain, 374 rue Jean Jaurès 59920

QUIEVRECHAIN Téléphone 03.27.45.63.33

Source : Conseil Général du Nord